



## Problème de remboursement d'un prêt immobilier suite perte d'empl

Par **DIDI 42**, le **27/06/2014** à **13:43**

Bonjour,

mon fils a fait un prêt pour l'achat de sa maison l'année dernière Hors la société qui l'emploie risque, vu la conjoncture, de fermée en septembre Il y travaille en CDI depuis un peu plus de 2 ans, Peut t-il avoir droit à une aide pour ses remboursements en attendant de retrouver du travail Si il en retrouve? se qui est moins sur vu que autour de nous les sociétés ferment les unes après les autres

MERCI

Par **youris**, le **27/06/2014** à **14:23**

bjr,

je suppose que votre fils n'a pas pris d'assurance avec son prêt en cas de chômage (vu la conjoncture).

il peut demander des délais de paiement à un juge en application de l'article 1244-1 (maxi 2 ans).

il peut entamer une procédure de surendettement.

cdt

Par **DIDI 42**, le **27/06/2014** à **14:31**

merci de votre réponse je vais voir son contrat d'assurance